



**Dossier # : 1217189001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Division des études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à 9346-2182 Québec inc. (Construction et Excavation MAP 2000) pour les travaux de réaménagement du parc Saint-Simon-apôtre incluant l'aménagement d'une aire de détente - Dépense totale 2 282 631,69 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S-AC-2021-001 - 7 soumissionnaires

1. d'accorder à 9346-2182 Québec inc. (Construction et Excavation MAP 2000), soumissionnaire conforme ayant souscrit le prix le plus bas, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 889 519,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-AC-2021-001;
2. d'autoriser une dépense de 204 160,00 \$, taxes incluses, pour le réaménagement du parc Saint-Simon-apôtre incluant l'aménagement d'une aire de détente comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
3. d'autoriser une dépense de 188 951,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 97% par la ville centre, et 3 % par l'arrondissement.

**Signé par** Gilles CÔTÉ **Le** 2021-03-25 17:17

**Signataire :**

Gilles CÔTÉ

---

Directeur du développement du territoire  
Ahuntsic-Cartierville , Direction d'arrondissement

---

**Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement**

---

Séance ordinaire du lundi 12 avril 2021

Résolution : CA21 09 0081

---

**Accorder un contrat à 9346-2182 Québec inc. (Construction et Excavation MAP 2000) pour les travaux de réaménagement du parc Saint-Simon-Apôtre incluant l'aménagement d'une aire de détente pour un montant de 1 889 519,72 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S-AC-2021-001 - 7 soumissionnaires / Autoriser une dépense totale de 2 282 631,69 \$, incluant les taxes, les frais incidents et le budget de contingences.**

Il est proposé par la mairesse Émilie Thuillier

appuyé par le conseiller Hadrien Parizeau

et résolu

1. d'accorder à 9346-2182 Québec inc. (Construction et Excavation MAP 2000), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour les travaux de réaménagement du parc Saint-Simon-Apôtre, incluant l'aménagement d'une aire de détente, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 889 519,72 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S-AC-2021-001;
2. d'autoriser une dépense de 188 951,97 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. d'autoriser une dépense de 204 160 \$, taxes incluses, à titre de frais incidents;
4. d'autoriser une dépense totale de 2 282 631,69 \$, incluant les taxes, le budget de contingences et les frais incidents;
5. d'imputer ces dépenses conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 97 % par la ville centre et à 3 % par l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

20.02 1217189001

Émilie THUILLIER

\_\_\_\_\_  
Mairesse d'arrondissement

Chantal CHÂTEAUVERT

\_\_\_\_\_  
Secrétaire d'arrondissement

Signée électroniquement le 14 avril 2021

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1217189001**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction du développement du territoire , Division des études techniques
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Accorder un contrat à 9346-2182 Québec inc. (Construction et Excavation MAP 2000) pour les travaux de réaménagement du parc Saint-Simon-apôtre incluant l'aménagement d'une aire de détente - Dépense totale 2 282 631,69 \$, taxes incluses - Appel d'offres public S-AC-2021-001 - 7 soumissionnaires

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Situé dans le quadrilatère délimité par les rues Legendre au nord, Waverly au sud, Meunier à l'ouest et de Reims à l'est, le parc Saint-Simon-apôtre constitue un parc important du district Saint-Sulpice. Deux écoles, l'Académie John Caboto et l'école Saint-Simon-apôtre, sont adjacentes au parc. Celui-ci est principalement fréquenté par des utilisateurs provenant du quartier immédiat, les camps de jour et les élèves des deux écoles. Le parc, d'une superficie légèrement inférieure à 35 500 mètres carrés, comporte des installations variées, telles que :

- Chalet de parc;
- Jeu d'eau;
- Aires de jeu pour enfants 2-5 ans et 5-12 ans;
- Terrain de bocce éclairé;
- Terrain de pétanque éclairé;
- Terrain de basketball;
- Terrain de soccer naturel;
- Plaine gazonnée;
- Sentiers asphaltés éclairés;
- Mobilier;
- etc.

Le projet de réaménagement du parc Saint-Simon-apôtre et d'aménagement d'une aire de détente a été l'objet d'un processus de consultation publique s'échelonnant de 2019 à 2020. À l'été 2019, des visites du parc avec les clientèles cibles ont été effectuées. Un sondage a également été complété par les usagers suite à ces visites. Par la suite, un soirée de discussion a eu lieu en octobre 2019 afin de recueillir les commentaires et les propositions du public. Finalement, une soirée de rétroaction a eu lieu en mai 2020 dans le but de présenter les intentions d'aménagement et de répondre aux questions des citoyens. Les grandes orientations d'aménagement du projet découlent donc directement de la synthèse de ce processus consultatif.

Le projet bénéficie du financement du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des

sports par le biais du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (PRVPL). Une subvention MADA a également été accordée pour la création d'une aire de détente. La partie restante du budget proviendra de l'arrondissement par le biais de son PTI.

L'appel d'offres a été publié dans le Journal de Montréal ainsi que sur le site électronique d'appel d'offres SÉAO. La durée de publication a été de 30 jours, ce qui est conforme au délai minimum requis par la Loi sur les cités et villes.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

**D1207189009 - 14 décembre 2020 (2207189009)** : Octroyer un contrat à la compagnie Can-Inspection inc., pour des services spécialisés d'inspection de conduites d'égout dans le cadre du projet d'aménagement du parc Saint-Simon-apôtre - Montant: 5 628,03 \$ taxes incluses

**D1207189008 - 8 décembre 2020 (2207189008)** : Octroyer un contrat à la firme Solmatech inc., pour des services professionnels spécialisés afin de réaliser une étude de caractérisation environnementale des sols complémentaires à celle déjà obtenue dans le cadre du projet d'aménagement du parc Saint-Simon-apôtre - Contrat s'inscrivant dans le contrat cadre S-AC-2017-017 - Montant: 5 409,57 \$ taxes incluses

**D1207189007 - 3 novembre 2020 (2207189007)** : Octroyer un contrat à la firme Gravitaire S.E.N.C., pour des services professionnels spécialisés en génie civil relativement à la gestion des eaux pluviales (conformité au règlement 20-030) dans le cadre du projet du parc Saint-Simon-apôtre - Contrat gré à gré - Montant: 19 496,31 \$ taxes incluses

**D1207189005 - 26 août 2020 (2207189005)** : Octroyer un contrat à la firme Solmatech inc., pour des services professionnels spécialisés afin de réaliser une étude de caractérisation environnementale des sols dans le cadre du projet d'aménagement du parc Saint-Simon-apôtre - Contrat s'inscrivant dans le contrat cadre S-AC-2017-017 - Montant: 20 186,85 \$ taxes incluses

**D1207189002 - 15 juin 2020 (2207189002)** : Octroyer un contrat à la firme Girard Hébert inc., pour des services professionnels en ingénierie dans le cadre du projet du parc Saint-Simon-apôtre - Contrat gré à gré - Montant: 22 535,10 \$ taxes incluses

**CE19 0298 - 20 février 2019 (1188169001)** : Adopter les critères d'admissibilité des projets, les critères de répartition des crédits et les modalités de gestion du Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (2019-2021).

## **DESCRIPTION**

Les travaux comprennent, sans s'y limiter :

- Agrandissement des aires de jeu 2-5 ans et 5-12 ans, incluant sable, bordures de béton et nouveaux appareils de jeu;
- Réfection complète du jeu d'eau, incluant la dalle de béton, les équipements et les raccordements;
- Sentiers d'asphalte;
- Surfaces en pavé de béton préfabriqué pour l'aire de détente, la zone polyvalente et les zones de repos du jeu d'eau;
- Mobilier, abri solaires et équipements préfabriqués;
- Terrain de soccer naturel 7 contre 7;
- Butte à glisser;
- Fosses d'arbres et lits de plantation;

- Éclairage;
- Bassins de rétention, drains et autres équipements de drainage.

## JUSTIFICATION

L'appel d'offres public S-AC-2021-001 a été lancé le 8 février 2021, par l'arrondissement, pour une durée de 30 jours. Les soumissions ont été ouvertes le 10 mars 2021 à 11h30. La soumission la plus basse et conforme est celle de la compagnie 9346-2182 Québec inc. (Construction et Excavation MAP 2000), au montant de 1 889 519,72 \$, taxes incluses.

<b>SOUMISSIONS CONFORMES</b>	<b>PRIX SOUMIS</b> (taxes incluses)
<b>9346-2182 Québec inc. Construction et Excavation MAP 2000</b>	<b>1 889 519,72 \$</b>
Salvex inc.	2 101 743,00 \$
NMP Golf Construction inc.	2 173 952,79 \$
Civisol inc.	2 189 000,52 \$
Paysagiste Promovert inc.	2 265 676,65 \$
Les Excavations Super inc.	2 319 420,97 \$
Les Entreprises Ventec inc.	2 331 747,04 \$
Dernière estimation réalisée (\$)	2 307 430,98 \$
Coûts moyens des soumissions conformes (total du coût des soumissionnaires conformes / nombre de soumissions)	2 181 580,10 \$
Écart entre la moyenne et la plus basse conforme (%) (((coût moyen des soumissions conformes moins la plus basse) / la plus basse) X 100	15%
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (\$) (la plus haute conforme moins la plus basse conforme)	442 227,32 \$
Écart entre la plus haute et la plus basse conformes (%) (((la plus haute conforme moins la plus basse conforme) / la plus basse) X 100	23%
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (\$) (la plus basse conforme moins estimation)	- 417 911,26 \$
Écart entre la plus basse conforme et la dernière estimation (%) (((la plus basse conforme moins estimation) / estimation) X 100	- 18%
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (\$) (la deuxième plus basse moins la plus basse)	212 223,28 \$
Écart entre la deuxième plus basse et la plus basse (%) (la deuxième plus basse moins la plus basse) / la plus basse) X 100	11%

## ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le coût du contrat à octroyer est de 1 889 519,72 \$ (taxes incluses). Le coût des contingences est de 188 951,97 \$ (taxes incluses), soit 10 % du contrat. La dépense totale est donc de 2 282 631,69 \$ (taxes incluses) qui inclut le contrat de l'entrepreneur, les contingences et les dépenses incidentes totalisant 204 160,00 \$ réparties comme suit :

- 71 350,00 \$ pour le mobilier;
- 29 360,00 \$ pour les végétaux;

- 13 500,00 \$ pour la remise en état des fûts de lampadaires;
- 27 200,00 \$ pour le laboratoire (surveillance environnementale et contrôle qualitatif des matériaux);
- 4 000,00 \$ pour des enseignes de signalisations;
- 25 000,00 \$ pour des honoraires professionnels en architecture de paysage pour la surveillance des travaux;
- 33 750,00 \$ pour les travaux de peinture de la dalle du jeu d'eau.

La plus basse soumission conforme est de 18 % inférieure au montant de la dernière estimation. Cet écart est réparti dans différents items du bordereau. Il s'explique par le fait que le présent appel d'offres constitue le premier appel d'offres de 2021 pour des projets de parcs et que l'estimation des coûts a donc été réalisée sur la base des prix de soumissions obtenues en 2020.

Le coût total maximal associé au contrat est de 2 282 631,69 \$ taxes incluses (2 084 346,98 \$ net de ristourne) sera assumé comme suit:

Un montant maximal de 2 003 512,86 \$ taxes incluses (1 829 474,29 \$ net de ristournes) sera assumé par le Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (PRVPL) du Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports (SGPMRS) et financé par le règlement d'emprunt de compétence locale # 19-014 «Travaux et acquisitions d'immeubles visant réfection et verdissement parcs locaux» # Résolution CM19 0229;

Un montant maximal de 219 026,07 \$ taxes incluses ( 200 000 \$ net de ristournes) sera assumé par le Projet Municipalité amie des aînés (MADA) et Accessibilité universelle (AU) du Service de diversité et inclusion social et financé par le règlement d'emprunt de compétence local # 18-062 Équipements Infrastructures Personnes Aînées # Résolution CM18 1386;

Un montant maximal de 60 092,75 \$ taxes incluses (54 872,69 \$ net de ristournes) sera assumé par le Programme de réaménagement de parcs anciens de l'Arrondissement Ahuntsic-Cartierville et financé par le règlement d'emprunt de compétence d'arrondissement # RCA18 09001 «Aménagement et réaménagement. parcs» # Résolution CA18 09 0025.

Cette dépense sera assumée à 97 % par la ville centre et 3 % par l'arrondissement. La portion assumée par l'arrondissement correspond à la valeur du terrain de soccer naturel 7 contre 7 ne pouvant pas être financée par le PRVPL.

L'Arrondissement s'engage à respecter la portée des travaux comme indiqué au dépôt du projet et tout dépassement des coûts sera absorbé à 100 % par l'Arrondissement.

Le budget net requis pour donner suite à ce dossier est prévu et disponible pour le PDI 2021-2030 au projet suivant pour l'octroi de ce contrat et est réparti comme suit pour chacune des années :

	2021	2022	Ultérieur
34375-Programme de réfection et de verdissement des parcs locaux (SGPMRS)	1 646 526,76 \$ net de ristournes	182 947,42 \$ net de ristournes	-
Projet Municipalité amie des aînés (MADA)	200 000,00 \$ net de ristournes	-	
Programme de réaménagement de parcs anciens (arr. d'Auntsic-	54 872,69 \$ net de ristournes	-	-

Cartierville)			
---------------	--	--	--

»

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'ajout de plusieurs arbres permettra également d'offrir davantage d'ombre aux usagers et permettra la consolidation du couvert forestier du parc.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

s.o.

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

L'entrepreneur devra suivre les règles strictes émises par la CNESST. Lesdites règles peuvent avoir certaines répercussions sur les méthodes employées par l'entrepreneur.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

s.o.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

Octroi du contrat: Séance du CA du 12 avril 2021

Début des travaux: 15 mai 2021

Fin des travaux: décembre 2021

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

9346-2182 Québec inc. Construction et Excavation MAP 2000 inc. ne fait pas partie du Registre des entreprises non admissibles (RENA), ni de la liste des entreprises à licence restreinte de la Régie du bâtiment du Québec, ni de la liste des fournisseurs des firmes à rendement insatisfaisant (LFRI) de la Ville de Montréal. De plus, l'adjudicataire recommandé est conforme en vertu du Règlement de la gestion contractuelle de la Ville de Montréal.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

Certification de fonds :

Service des finances , Direction du conseil et du soutien financier (Iulia Ramona BOAR BUCSA)

Certification de fonds :

Ahuntsic-Cartierville , Direction performance\_greffe et services administratifs (Mame Gallo DIOUF)

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

**Parties prenantes**

Dominique LEMAY, Service des grands parcs\_du Mont-Royal et des sports

Lecture :

Dominique LEMAY, 23 mars 2021

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jérôme JANELLE  
Architecte paysagiste

**Tél :** XXX XXX-XXXX

**Télécop. :**

**ENDOSSÉ PAR**

Le : 2021-03-22

Michel BORDELEAU  
Chef de division

**Tél :**

XXX XXX-XXXX

**Télécop. :**